

NAO 2025 – La CFE-CGC dit non à cet accord !



Avril 2025 – OCD France

La ligne de conduite de la CFE-CGC est claire :

Nous ne signerons pas un accord **moins-disant** que ceux des années précédentes, alors que la croissance économique et la santé financière d'**Orange Cyberdéfense France** sont au rendez-vous.

Un taux en baisse

La dernière réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO) s'est tenue le 15 avril 2025.

La direction d'Orange Cyberdéfense France y a présenté sa dernière proposition :

Un budget global de 3,25 % de la masse salariale, réparti :

- 3,20 % pour les augmentations individuelles de salaire fixe,
- 0,05 % pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.

▶▶ Notre contre-proposition : **Mieux pour tous !**

- 4,00 % d'augmentations individuelles pour une reconnaissance juste
- **Maintien de 0,05 %** pour l'égalité femmes-hommes

Et ce, malgré notre volonté constante de dialogue et de construction.

Pourquoi ce refus ? Parce que cette proposition est largement insuffisante.

Une proposition insuffisante

La position de la direction concernant la prise en charge des frais de transport soulève une réelle **sensation de pression, voire de chantage à la signature** : le **remboursement à 100% des abonnements de transport (avec imposition sur 25%) ne serait appliqué qu'en cas de signature**.

Dans le cas contraire, la prise en charge resterait limitée à 75%.

Une telle condition interroge : **ce qui pourrait être décidé unilatéralement est désormais présenté comme une contrepartie à notre signature.**

Cela jette le doute sur les intentions réelles de la direction et transforme ce qui est présenté comme un "avantage" en **levier de négociation discutable** — d'autant plus que cette mesure reste modeste au regard des attentes salariales des salarié·es.

Notre proposition est claire :

- Malgré des résultats 2024 exceptionnels
 - Malgré un engagement sans faille des équipes
 - Malgré l'atteinte – voir le dépassement – des objectifs
- Cette enveloppe de 3,25 % ne répond pas aux attentes légitimes des salarié·es !**

Nos revendications sont simples et justes

- ▶▶ Une reconnaissance réelle de l'excellence des équipes
- ▶▶ Une enveloppe revalorisée à la hauteur des résultats
- ▶▶ Un engagement plus ambitieux sur le pouvoir d'achat
- ▶▶ Des critères transparents d'attribution, partagés en amont
- ▶▶ Un plancher d'augmentation pour ne léser personne
- ▶▶ Un bilan semestriel présenté au CSE pour suivre l'utilisation réelle de l'enveloppe
- ▶▶ Un bilan post-exercice pour identifier les rattrapages
- ▶▶ Une vraie avancée sur la prise en charge des transports (limitée à 75 %).

LA CFE-CGC DEMANDE

- ▶▶ Un meilleur équilibre entre efforts et reconnaissance
- ▶▶ Une valorisation visible des compétences
- ▶▶ Un signal fort de confiance envers les salarié·es
- ▶▶ Plus d'attractivité – Plus de motivation – Une dynamique collective renforcée

CFE-CGC, notre ADN : vous défendre

Défendre votre pouvoir d'achat sera toujours une priorité

